

AVIS DE COURSE



CHAMPIONNAT DU FINISTERE WINDSURF EXTREME GLISSE 2013-2014

Challenge Penn ar Bed, grade 5 B
13 octobre 2013

Saint Pol de Léon

Centre Nautique de Saint Pol de Léon

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.3. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile 2013 valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie B de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (les) classe(s) : formule 42 et monotypie Espoir RRD FIRE RACE 120.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **10 €**

4. PROGRAMME

- 4.1. Confirmation d'inscription :
13 octobre 2013 de 9h00 à 11h00

4.2. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : **12h00**

5. LES PARCOURS

Le parcours à effectuer est le suivant : **in and out ou down wind**, défini le jour de l'épreuve sur tableau officiel

6. CLASSEMENT

6.1.Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**

6.2.(a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : **2**

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : **3**

7. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : centre nautique de Saint Pol de Léon BP 39 29250 SAINT POL DE LEON
Tél : 02 98 69 07 09
Mail : contact@voilesaintpol.com